

UGANDA

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Le nord de l'Ouganda est finalement en train d'émerger de décennies de conflit et d'instabilité; cependant les besoins de secours humanitaires restent urgents dans les sous-régions d'Acholi, Teso et Karamoja. Ces besoins sont liés à : 1) la présence persistante de populations vivant dans des camps, 2) l'apparition d'une grave crise de survie des enfants dans la sous-région de Karamoja, 3) l'extrême vulnérabilité de toutes les communautés du nord de l'Ouganda aux catastrophes naturelles et aux épidémies, et 4) la nécessité de renforcer au niveau des districts comme des communautés la capacité d'offrir des services sociaux de base et d'intervenir dans les situations d'urgence de manière autonome et durable.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

Santé et nutrition: l'UNICEF apportera son aide à 257 030 enfants de moins de cinq ans en situation sanitaire d'urgence en renforçant la capacité des instances nationales et de district de combattre les épidémies et il assurera l'accès de 548 590 enfants de moins de cinq ans et 139 425 femmes enceintes à des services de santé.

Enfants et sida: pour que les enfants réalisent mieux leur droit à la survie, l'UNICEF portera à 80 % la couverture des services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant en renforçant l'offre de ces services. L'UNICEF renforcera également cette capacité au niveau des districts; améliorera les programmes de communication; et fournira des trousseaux de tests de dépistage du VIH, des antirétroviraux et des articles médicaux consommables.

Eau, assainissement et hygiène: l'UNICEF protégera environ 250 000 enfants contre les maladies hydriques en renforçant les capacités locales de préparation aux urgences et opérations de secours dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène; fournira de l'eau et des services d'assainissement en conformité avec les normes *Sphere*; et assurera une hygiène adéquate et fera la promotion de normes nationales.

Éducation: l'UNICEF s'assurera que les enfants victimes de situations d'urgence prennent conscience de leur droit à l'éducation en contribuant à l'évaluation rapide des espaces disponibles pour les activités scolaires et en fournissant du matériel scolaire et d'autres formes d'aide. L'UNICEF assurera aussi l'accès à l'éducation de 3000 enfants grâce à des programmes d'enseignement accéléré préparant au passage à l'école primaire ou à la vie active.

Protection de l'enfance: l'UNICEF élargira et améliorera les systèmes de protection des enfants pour garantir qu'ils bénéficient d'un environnement de plus en plus protecteur; aidera au retour et à la réinsertion dans leurs communautés des enfants auparavant recrutés par l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army – LRA); développera une stratégie interinstitutions de relèvement placée sous la direction du gouvernement pour assurer le transfert des responsabilités du Comité permanent interinstitutions aux instances officielles.

Préparation aux urgences et opérations de secours et articles non alimentaires: l'UNICEF apportera une aide aux enfants victimes des déplacements rapides de population dus au conflit et/ou aux catastrophes naturelles en fournissant et en repositionnant 35 000 trousseaux familiales de secours/d'urgence.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	Actions humanitaires \$US	Actions de relèvement \$US
Santé et nutrition	7 056 650	25 000 000
Enfants et sida	0	4 124 000
Eau, assainissement et hygiène	4 515 430	15 000 000
Éducation	2 167 430	12 500 000
Protection de l'enfance	2 803 400	6 500 000
Préparation aux urgences et opérations de secours et articles non alimentaires	1 378 470	0
Sous-total**	17 921 380	63 124 000
TOTAL GÉNÉRAL	81 045 380	

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.